

Interfel poursuit son programme de sensibilisation à la consommation de fruits et légumes jusqu'en 2023

De 2021 à 2023, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, s'entoure des agences PopSpirit, Brainsonic, Climat Media, La Machinerie et IDal pour mener à bien, son nouveau programme européen d'information et de promotion des fruits et légumes.

Interfel poursuit sa mission de sensibilisation à la consommation de fruits et légumes frais et s'entoure de 5 agences expertes pour sensibiliser les enfants et leurs parents à l'augmentation de la consommation de fruits et légumes frais. Ainsi, les actions de ce programme européen sont basées sur une stratégie de communication 360° sur 3 ans, menées par :

- l'agence **PopSpirit** pour les actions de relations presse et influenceurs ;
- l'agence **Brainsonic** en charge des actions digitales, d'influence et événementielles ;
- l'agence **Climat Media** pour les actions médias et publicitaires ;
- l'agence **La Machinerie** pour le développement de la charte graphique et les outils de communication du programme
- le **groupe IDal** en charge des actions de promotion sur lieux de ventes et en restauration scolaire.

Dans le cadre de ce programme européen, d'autres organisations s'associent à Interfel pour sensibiliser les enfants à consommer plus de fruits et légumes frais : l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W), l'AOP Fraises de France, l'AOP Tomates et Concombres de France, le Bureau Interprofessionnel du Kiwi, et la chambre d'agriculture hongroise (NAK).

Contacts presse

Jeanne LAVERSIN – 01 49 49 15 21 – 06 15 85 73 73 – j.laversin@interfel.com

Victoire Genest – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 – v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel

Créée en 1976, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, expédition, importation, introduction, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés) et restauration collective. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com